

NORME
INTERNATIONALE

ISO
105-E09

Troisième édition
1989-12-15

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie E09 :

Solidité des teintures au décatissage à l'eau
bouillante

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Textiles — Tests for colour fastness —

ISO 105-E09:1989

Part E09 : Colour fastness to potting

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/858ba600-25a3-4651-ba59-fa5bc1554b92/iso-105-e09-1989>



Numéro de référence
ISO 105-E09:1989(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 105-E09 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b38ba6b6-25a3-4651-ba59-fa5bc1554b92/iso-105-e09-1989>

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 105-E09:1987), dont elle constitue une révision technique.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en 13 «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alphanumériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie E09 :

Solidité des teintures au décatissage à l'eau bouillante

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 105 prescrit une méthode pour la détermination de la résistance des teintures sur les textiles de toute nature, à tous leurs stades de transformation, à l'action de l'eau bouillante. La méthode est applicable principalement à la laine et aux textiles contenant de la laine.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 105. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 105 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 105-A01:1989, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais.*

ISO 105-A02:1987, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.*

ISO 105-A03:1987, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A03: Échelle de gris pour l'évaluation des décolorations.*

ISO 105-F:1985, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie F: Tissus témoins.*

ISO 105-F10:1989, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie F10: Spécification pour le tissu témoin: Multifibre.*

3 Principe

Une éprouvette de textile, entre des tissus témoins, est enroulée autour d'une baguette de verre, puis traitée dans de l'eau bouillante. L'éprouvette et les tissus témoins sont séchés séparément. La dégradation de la coloration de l'éprouvette et le dégorgement des tissus témoins sont évalués avec les échelles de gris.

4 Appareillage et réactif

4.1 Récipient, avec réfrigérant à reflux, pour maintenir une éprouvette cylindrique de 40 mm de longueur dans de l'eau bouillante.

4.2 Baguette de verre, de 5 mm à 8 mm de diamètre.

4.3 Tissu témoin de laine, conforme à la section F01 de l'ISO 105-F:1985, mesurant 40 mm × 100 mm.

4.4 Tissu témoin de coton, conforme à la section F02 de l'ISO 105-F:1985, ou dans le cas de mélanges, tissu témoin fabriqué à partir du genre de la fibre utilisée en mélange avec la laine, mesurant 40 mm × 100 mm.

4.5 Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations, conforme à l'ISO 105-A02, et **échelle de gris pour l'évaluation des décolorations**, conforme à l'ISO 105-A03.

4.6 Eau de qualité 3 (voir ISO 105-A01:1989, paragraphe 8.2).

5 Éprouvette

5.1 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, placer une éprouvette de 40 mm × 100 mm entre les deux tissus témoins (4.3 et 4.4) et coudre le long de l'un des petits côtés pour former une éprouvette composite.

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter et le traiter comme indiqué en 5.1, ou bien former une nappe de fils parallèles entre les deux tissus témoins (4.3 et 4.4), de façon que la quantité de fil ait une masse approximativement égale à la moitié de la masse totale des tissus témoins. Coudre le long de deux côtés opposés pour maintenir le fil en place et pour former une éprouvette composite.

5.3 Si le textile à soumettre est de la fibre en bourre, en peigner et comprimer une quantité approximativement égale à la moitié de la masse totale des tissus témoins (4.3 et 4.4) pour former une nappe de 40 mm × 100 mm. Placer la nappe entre les deux tissus témoins et coudre le long des quatre côtés pour maintenir la fibre en place et pour former une éprouvette composite.

6 Mode opératoire

6.1 Rouler l'éprouvette autour de la baguette de verre, de façon à former un cylindre de 40 mm de longueur, et l'attacher de façon uniforme sans serrer avec du fil.

6.2 Traiter l'éprouvette sur la baguette durant 1 h dans de l'eau (4.6) à ébullition avec reflux, le rapport de bain étant de 30 : 1.

6.3 Ouvrir l'éprouvette composite (si nécessaire, en décousant les côtés, à l'exception de l'un des petits côtés) et la sécher en la suspendant à l'air à une température ne dépassant pas 60 °C, de manière que les trois parties soient en contact seulement par la couture.

6.4 Évaluer la dégradation de la coloration de l'éprouvette et le dégorgement des tissus témoins au moyen des échelles de gris (4.5).

7 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir les informations suivantes:

- le numéro et la date de la présente partie de l'ISO 105, c'est-à-dire ISO 105-E09:1989;
- l'identité de l'échantillon soumis à l'essai;
- les indices de solidité pour la dégradation de la coloration de l'éprouvette et pour le dégorgement des tissus témoins.

CDU 677.016.474:535.685.3

Descripteurs: textile, matière teignante, essai, essai chimique, essai des eaux, bouillonnement, détermination, solidité de la couleur, eau bouillante.

Prix basé sur 2 pages
